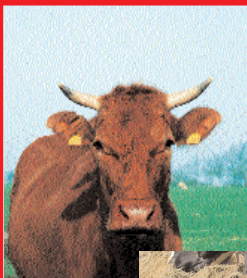
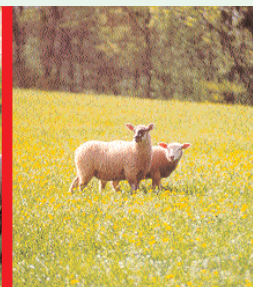
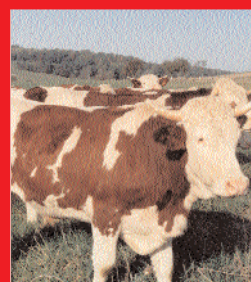


REFERENTIEL ECONOMIQUE 2005



Réseaux d'Élevage de l'Est



RESEAUX
D'ELEVAGE
Lorraine
Alsace
Champagne-Ardenne



INSTITUT DE L'ELEVAGE



CHAMBRES
D'AGRICULTURE



Conseiller
Contrôler
Animer
CAIAC-EDE

Avril 2006

CONJONCTURE 2005 EN ELEVAGE BOVIN ET OVIN

Région Est de la France

I – Récoltes

➤ Campagne fourragère :

La date de mise à l'herbe a été une nouvelle fois déterminante

Les mises à l'herbe précoces se sont déroulées dans de bonnes conditions de portance dès la fin mars et la première quinzaine d'avril. Le caractère très pluvieux de la seconde quinzaine d'avril a compromis les mises à l'herbe tardives et plus particulièrement en zone de montagne vosgienne où il a fallu composer aussi avec des gelées tardives. Dans ces conditions humides, et avec un mois de mai froid et peu poussant, les éleveurs ont été amenés à réserver plus de surfaces à la pâture au détriment de la fauche. Par la suite, la sécheresse et les fortes chaleurs de juin ont limité les repousses si bien que de nombreux éleveurs ont dû compléter au parc. Le retour de la pluie en juillet et des conditions climatiques favorables en automne ont permis une bonne exploitation des prairies, le pâturage s'est prolongé assez tard en saison.

Des récoltes d'herbe conformes à la normale

Les premières coupes ont été réalisées aux dates habituelles, entre le 10 et le 25 mai pour les fauches précoces, entre la fin mai et la mi-juin pour les foins. Les conditions chaudes et sèches de juin ont été favorables à la bonne réalisation des chantiers, si bien qu'au 20 juin, tous les foins étaient terminés. Les rendements sont comparables à la normale : 2.5 à 3 tMS/ha pour les fauches précoces ; 3 à 4.5 tMS/ha pour les foins.

Seule la montagne vosgienne a accusé un retard de 15 jours au niveau des dates de fauche ce qui a compromis les repousses.

Les deuxièmes coupes ont été plutôt abondantes sauf ponctuellement dans les petites régions touchées par la sécheresse comme dans l'arrière Kochersberg et le pays de Hanau.

Récolte des ensilages de maïs dans de très bonnes conditions.

Les semis ont été réalisés tardivement dans des conditions humides et froides. Les fortes chaleurs de juin et les pluies de juillet ont permis de rattraper le retard de végétation ; les chantiers d'ensilage ont démarré pour la plupart vers la mi-septembre. En tendance, les rendements sont supérieurs à la moyenne mais inférieurs à 2004 et avec une moindre qualité qui s'est traduite par de moins bons démarrages en lactation. On trouve quelques petites régions où les rendements sont moins bons que d'habitude en raison de la sécheresse (Vôge, arrière Kochersberg et pays de Hanau).

A l'automne, les stocks étaient suffisamment abondants pour passer la phase hivernale sans encombre.

En Champagne Ardenne les récoltes de Luzerne ont été conformes à la normale.

➤ Moissons :

Les rendements en céréales ou en colza sont en baisse par rapport à 2004 mais restent de bon niveau (colza, orge d'hiver/escourgeon, maïs) ou de niveau moyen (orge de printemps). Les rendements en blé sont variables selon les régions et souvent inférieurs à la moyenne des années passées.

L'année climatique n'a pas été favorable au pois dont le rendement 2005 est inférieur à 2004 et à sa valeur moyenne.

II – Prix des produits et aides compensatoires

➤ Atelier bovin lait

Pour la quatrième année consécutive, le lait a continué de baisser ; en moyenne il a perdu 12€/1000 l par rapport à 2004 pour s'établir à 290 € (il était de 328 € en 2001). L'aide laitière qui est passée de 11.81 € à 23.65 €/1000 l devrait à peine compenser la baisse de prix. La baisse est beaucoup plus marquée pour les élevages laitiers en conduite agrobiologique

où elle atteint en moyenne 35 €/1000 l avec des situations contrastées entre les élevages qui bénéficient de la plus value et ceux qui sont payés au prix du lait conventionnel.

La viande issue de l'atelier laitier continue sa progression et les prix dépassent désormais ceux de l'année 2000 avant la crise de la vache folle. Les vaches de réforme progressent de 0.30 €/kg de carcasse alors que les taurillons et les bœufs de race Prim'Holstein gagnent 0.20 €/kg de carcasse. Le prix des veaux mâles a encore progressé ; tirant partie de la bonne dynamique des ateliers d'engraissement, il est passé de 170 à 180 €. Le prix des veaux femelles reste quant à lui à un niveau bas, à 80 € la pièce.

La viande issue des exploitations laitières en filière agrobiologique conserve des prix de 15% supérieurs à celle des circuits conventionnels.

Le prix des génisses destinées à la reproduction se maintient au bon niveau de 2004

➤ **Atelier bovin viande**

Dans un contexte de demande active et d'offre limitée, les prix de toutes les catégories d'animaux de race à viande (Charolaise et Limousine) retrouvent leur niveau d'avant la crise ESB.

Les prix du « traditionnel » (Vaches de réforme, bœufs et génisses de viande) ont encore augmenté de 5 à 10 % par rapport à 2004 (5% pour les catégories les plus chères, pour lesquelles l'augmentation relative est moindre).

Les taurillons ont vu cette année leur prix augmenter de 5% (pour des animaux en vif ou des ventes en carcasse réparties toute l'année) à plus de 10 % pour des ventes au premier semestre ou en fin d'année.

En maigre, après la baisse observée en 2004, les prix des mâles ont nettement augmenté : de 7 à 11 % pour les non primés et de 15 % pour les primés. L'écart de prix entre les broutards non primés et les primés s'est donc réduit en 2005. L'augmentation des prix pour les femelles est moindre : de 5 à 8%.

➤ **Atelier ovin**

Baisse de la consommation, inadaptation de l'offre à la demande et concurrence de la viande d'importation sont autant de moteurs d'évolution qui tirent les prix de la viande ovine vers le bas. On observe ainsi une baisse régulière du prix de vente de l'agneau depuis plusieurs années même si le niveau de prix reste encore satisfaisant.. Pour 2005, la baisse est de 5% sur le prix de vente sur les agneaux de bergerie. On observe une relative stagnation du prix de vente des agneaux d'herbe dont la demande régionale reste supérieure à l'offre. Progressivement, le prix de l'agneau de contre saison a rejoint celui de l'agneau d'herbe qui par le passé se commercialisait 15 à 20% moins cher. Les animaux de réforme sont entraînés dans ce mouvement général entre 2002 et 2005, le prix de l'agneau de bergerie aura subi une chute de 13% alors qu'on observe une variation positive de 5% sur l'agneau d'herbe. Les animaux de réforme voient leur prix chuter de plus de 20% sur cette même période.

➤ **Atelier grandes cultures**

Les prix des céréales restent bas en 2005. Le blé, l'avoine et le maïs grain enregistrent même un léger recul par rapport à 2004.

Le prix de la betterave poursuit une légère diminution que la réforme de l'OMC viendra accentuer en 2006.

Dans un contexte de prix des céréales bas et de coût énergétique important, la luzerne à destination de la déshydratation est moins compétitive et voit son prix aussi baisser en 2005.

Le prix du pois s'est maintenu.

➤ **Aides compensatoires**

2005 constitue la dernière année avant le découplage des aides. Les montants unitaires sont identiques à ceux de 2004. Ils doivent être cependant corrigés des coefficients stabilisateurs : 96% pour les surfaces en SCOP ; celui applicable aux montants PSBM n'est à cet instant, pas encore connu. En 2004, le taux de gel avait été ramené à 5% de façon à compenser l'effet de la sécheresse de 2003 ; l'année 2005 voit ce taux de jachère revenir à 10% des surfaces déclarées en SCOP.

Les aides directes ont été modulées à raison de 3% au delà du seuil de 5000 € avec application de la transparence pour les GAEC.

III – Prix des intrants

➤ Charges animales

L'évolution des prix moyens des aliments concentrés du commerce relevés par l'INSEE sur l'année 2005 se traduit par une baisse de 6.4% en raison de la baisse du prix des matières premières : céréales et tourteaux de soja. Au niveau des prix relevés dans les réseaux, le correcteur (type VL40) passe de 265 à 255 €/tonne et le concentré de production (type VL18) enregistre également une baisse de 10 €/ tonne passant de 215 à 205 €.

Les éleveurs qui doivent acheter de la paille n'ont pas vu augmenter leur facture en 2005.

Les prix des services aux agriculteurs (vétérinaire, insémination, contrôle de performances), ont évolué de façon raisonnable, l'augmentation n'a pas dépassé le niveau de l'inflation.

➤ Charges des cultures

Pour la seconde année consécutive les prix des engrais azotés ont augmenté de façon sensible en raison du renchérissement du prix de l'énergie : les 100 unités d'ammonitrate passent de 57 à 60 € ; l'augmentation est plus marquée pour l'azote liquide qui passe de 45 à 51 €.

Après 3 années de relative stabilité, les engrais phosphatés et potassiques ont vu leurs prix augmenter de façon importante ; les 100 unités passent respectivement de 43 € à 47 € et de 29 € à 33 €.

Nous n'avons pas noté d'augmentation au niveau du poste semence. L'augmentation du prix des phytosanitaires est restée en dessous du taux de l'inflation.

IV – Charges de structure

La principale source d'augmentation des charges de structure concerne une nouvelle fois le poste carburant lubrifiant. Le remboursement de la TIPP de 40 €/1000 l permet de contenir la hausse de ce poste à 7%.

L'indice du fermage enregistre un très léger recul : -0.28% dans les Ardennes à -1.24% dans la Marne.

Au niveau des charges salariales nous avons retenu une évolution égale à la revalorisation du SMIC au 01 juillet soit une hausse de 5.5%.

Les évolutions des autres postes de charge ont été retenues au niveau de l'indice des prix d'achat des moyens de production agricole (IPAMPA).

V – Tendances d'évolution du revenu par filière.

➤ En bovins lait

A l'exception des exploitations en AB, le produit brut s'est maintenu voire a légèrement augmenté par rapport à 2004. La baisse du produit de la vente du lait et la modulation des aides ont été plus que compensées par l'augmentation du produit viande des exploitations et la revalorisation de l'ADL. A l'inverse la baisse des produits végétaux a été renforcée par l'effet de la modulation des aides.

Les charges opérationnelles s'inscrivent à la hausse avec plus de charges aux cultures et à la SFP que ne compense pas la baisse des intrants animaux.

Au final les marges des surfaces fourragères s'améliorent légèrement alors que les marges des cultures se dégradent plus nettement notamment du fait des rendements en baisse des céréales.

Les charges de structure progressent légèrement par rapport à l'année dernière (jusqu'à 2%).

Il en résulte une légère amélioration de l'EBE pour les systèmes herbagers à dominante élevage (+0.5 à 2%) alors que les systèmes en polyculture élevage constatent une dégradation de leur EBE (-0.5 à -2% avant même la prise en compte de la baisse des rendements des céréales). La baisse est beaucoup plus marquée dans les systèmes en agrobiologie qui perdent à la fois au niveau du produit de la vente du lait et des céréales sans qu'il leur soit possible de se rattraper sur les intrants dont ils sont très peu utilisateurs.

➤ En bovins viande

Chez les naisseurs herbagers extensifs, à système constant et conduite technique égale, l'augmentation des prix de la viande a largement compensé la modulation de 3% des aides 2005 et la légère augmentation des charges de structure. La marge brute et l'EBE augmentent ainsi respectivement de 5% et 6% par rapport à 2004.

Chez les naisseurs engraisseurs des zones de polyculture-élevage, la marge brute de l'exploitation s'est sensiblement dégradée si l'on tient compte de rendements en céréales plus modestes en 2005 par rapport à l'année 2004. Sous l'effet conjugué d'une stagnation des prix des cultures en 2005, de la modulation des aides et de la hausse des charges de production, la marge brute des surfaces en culture accuse un net recul (plus de 10%) que les bons résultats de l'atelier viande (+ 6 %) ne suffisent pas à compenser. L'EBE de ces exploitations baisse de près de 6% en 2005 par rapport à 2004 (analyse tenant compte des variations de rendements annuels).

L'impact sur l'EBE est d'autant plus important que l'importance de l'atelier viande est plus faible, comme dans les systèmes céréaliers avec un atelier viande complémentaire.

➤ En ovins

Dans l'Est, le mode de conduite agneaux de bergerie est largement dominant dans lequel deux phénomènes se contrarient :

- la baisse du prix de la viande ovine qui se répercute sur le produit de l'atelier ovin qui chute de 3% en 2005
- la réduction des coûts alimentaires notamment sur le poste concentrés qui approche les 8%

Au final la marge de l'atelier ovin en conduite bergerie évolue assez peu : -1,4%.

Aussi lorsque l'atelier ovin est associé à un atelier de grandes cultures, l'ensemble de l'exploitation enregistre une baisse de l'EBE due à la fois à la conjoncture défavorable sur l'atelier végétal, et à l'augmentation notable des charges de structure sur l'énergie et les services.

En système mixte bovins viande – ovins l'amélioration de la marge sur l'atelier bovin permet de compenser l'évolution des charges de structure.

En système spécialisé où la production d'agneaux d'herbe tient une place plus importante, la marge de l'atelier ovin n'enregistre que de faibles variations. Aussi l'évolution de l'EBE est à rapprocher de celle des charges de structure qui sont généralement bien contenues dans ces systèmes.

Références Générales à l'ensemble de l'exploitation

Type	secteur	Libellé - Observations	Unité	Prix	
				2004	2005
3-Charges	Aliments	Jeune bovin démarrage	€/t	267.00	267.00
		concentré de production Type VL18	€/t	215.00	205.00
		Correcteur azoté type VL 40	€/t	265.00	255.00
		Tourteau de soja 48-50 - Petite quantité	€/t	247.00	240.00
		Pulpes déshydratées - Prix de marché	€/t	115.00	115.00
		Pulpes déshydratées - Prix producteur	€/t	105.00	105.00
		Pulpes surpressées	€/t	85.00	85.00
		Luzerne déshydratée 21% MAT - Prix de marché	€/t	110.00	110.00
		Luzerne déshydratée 21% MAT - Prix au producteur	€/t	90.00	90.00
		Condiment minéral vitaminé - type équilibré 14 P-14 Ca	€/t	610.00	610.00
		Condiment minéral vitaminé - type 8 P-24 Ca	€/t	457.00	457.00
		Condiment minéral vitaminé - type 18 P-10 Ca (avec pulpes)	€/t	686.00	686.00
		Sel alimentaire (pierre à lécher) - Blocs	€/t	423.00	429.00
		Achat de paille rendue exploitation - prix à la tonne	€/t	55.00	55.00
	Achat de paille au champ (à presser) - prix à la tonne	€/t	15.00	15.00	
	Structure	Charges de personnel (salaires + cotisations pat.) - Variation annuelle en % (/ année-1)	%/an	2.00	5.50
		Carburants et lubrifiants - Variation annuelle en % (/ année-1)	%/an	15.00	7.00
		Entretien et petit matériel - Variation annuelle en % (/ année-1)	%/an	3.80	4.10
		Entretien Bâtiments et foncier - Variation annuelle en % (/ année-1)	%/an	2.10	1.90
		Fermage - Variation annuelle en % (/ année-1)	€/ha	0.00	0.00
		Taxes foncières - Variation annuelle en % (/ année-1)	%/an	0.00	0.00
		Eau - EDF- GDF - Variation annuelle en % (/ année-1)	%/an	1.50	0.00
		Assurances - Variation annuelle en % (/ année-1)	%/an	0.00	0.00
		Gestion, PTT, téléphone - Variation annuelle en % (/ année-1)	%/an	1.60	1.80
		Divers (transport, cotisations, abonnements) - Variation annuelle en % (/ année-1)	%/an	1.60	0.00

Références relatives aux Surfaces

Type	secteur	Libellé - Observations	Unité	Prix	
				2004	2005
1-Produits	Cultures	Colza diester	€/q	19.00	19.50
		Colza alimentaire	€/q	20.00	20.00
		Blé (prix au quintal) - sans complément de prix pour stockage	€/q	8.80	8.40
		Orge d'hiver - sans complément de prix pour stockage	€/q	8.30	8.30
		Orge de printemps - Orge de brasserie - sans complément de prix pour stockage	€/q	9.50	9.60
		Avoine	€/q	8.00	7.90
		Maïs grain - séchage déduit	€/q	7.80	7.70
		Pois protéagineux	€/q	10.70	10.70
		Betterave sucrière - (45% A, 15% B, 40% C°)	€/t	31.00	30.00
		Luzerne (déshydratation)	€/t	75.00	73.00
2-Aides		Plus value pour stockage de céréales - si 100% stockées jusqu'en janvier	€/q	1.20	1.20
		Prime céréales - Rendement Moselle : 55.5 quintaux	€/ha	338.51	335.72
		Prime protéagineux - Base Aube Rdt SCOP = 65 q	€/ha	452.03	448.69
		Prime jachère Taux de Gel à 10% - Rdt Moselle 55,5 qx	€/ha	338.51	338.74
		Coefficient stabilisateur primes SCOP	%/an	96.81	96.00
3-Charges	SFP	Prime à l'herbe - chargement < 1.4 PHAE Moselle	€/ha	76.00	76.00
	-	ICHN:Indemnité compensatoire d'handicaps naturels - Zone défavorisée simple limitée à	€/ha	55.00	55.00
	Engrais	100 Unités d'azote - forme ammonitrate	€/100 U	57.00	60.00
		100 Unités d'azote - forme liquide	€/100 U	45.00	51.00
		100 Unités de phosphore	€/100 U	43.00	47.00
		100 Unités de potasse	€/100 U	29.00	33.00
	Cultures	Semences de colza - 70% de semence certifiée	€/ha	30.00	30.00
		Phytosanitaire sur Colza	€/ha	120.00	128.00
		Semences de blé	€/ha	45.00	45.00
		Phytosanitaire sur Blé	€/ha	105.00	110.00
Semences Escourgeon		€/ha	47.00	47.00	
Phytosanitaire sur Escourgeon		€/ha	115.00	110.00	
Semences de Maïs grain		€/ha	160.00	160.00	
Semences de Maïs ensilage		€/ha	140.00	140.00	
Phytosanitaire sur Maïs grain		€/ha	60.00	65.00	
Semences Orge de printemps - (semence certifiée)		€/ha	55.00	55.00	
Phytosanitaire sur Orge de printemps		€/ha	70.00	70.00	
Assurance culture - (Blé, Escourgeon, Orge printps)		€/ha	8.00	8.00	
Assurance culture - Colza		€/ha	20.00	20.00	
SFP		Phytosanitaire sur Maïs Ensilage - type élevage (svt monoculture)	€/ha	75.00	75.00
Cultures		Semis de maïs par entreprise - (hors fuel)	€/ha	26.50	26.00
		Récolte par entreprise - Colza ou maïs grain	€/ha	100.00	100.00
	Récolte par entreprise - Moisson	€/ha	74.00	74.00	
SFP	Frais de récolte Ensilage de maïs - (Automotrice 6 rangs, 100 ha/an, 2 ha /heure)	€/ha	100.00	100.00	
	Frais récolte Ensilage d'herbe - (Automotrice 100 ha/an, 2,5 ha /heure)	€/ha	60.00	60.00	
	Frais d'enrubannage Prix à la botte (200 kg MS) - (tracteur + enrubaneuse + film + ficelle)	€/t	6.30	6.30	
	Frais divers SFP - système sans enrubannage	€/ha	5.70	6.20	
	Frais divers SFP - système intensif avec enrubannage	€/ha	8.30	9.10	
	Entretien STH (resemis,desherbage) - ramené à l'ha moyen	€/ha	2.55	2.55	
Elevage	Epandage de fumier par entreprise - Avec télescopique (location épandeur)	€/t	1.60	1.60	

Références pour la filière Bovins Lait

Type	secteur	Libellé - Observations	Unité	Prix		
				2004	2005	
1-Produits	Production	Prix du lait régime hiver Maïs	€/1000 l	302.00	290.00	
		Prix du lait régime hiver Herbe	€/1000 l	294.00	282.00	
	Viande	Vache de réforme - Prim'Holsteïn	€/kg C	2.05	2.35	
		Vache de réforme - Montbéliarde	€/kg C	2.36	2.52	
	Elevage	Veau laitier mâle - Prim'Holstein	€/Al	170.00	180.00	
		Veau laitier femelle - Prim'Holstein	€/Al	80.00	80.00	
		Veau mâle croisé ou Simental	€/Al	250.00	250.00	
		Veau mâle Montbéliard	€/Al	250.00	250.00	
	Viande	Achat de veaux Prim'Holstein	€/Al	205.00	215.00	
	Elevage	Achat de veau Simmental	€/Al	285.00	285.00	
	Viande	Taurillon Prim'Holstein - 330 à 350 kg de carcasse	€/kg C	2.40	2.60	
		Taurillon croisé ou Simmental	€/kg C	2.55	2.75	
		Boeuf laitier Prim'Holsteïn - 360 kg de carcasse abattage 36 mois	€/kg C	2.30	2.50	
		Boeuf croisé (Prim'Holsteïn X Charolais) - 380 kg de carcasse	€/kg C	2.50	2.65	
		Génisse laitière vendue en boucherie	€/Al	615.00	705.00	
		Elevage	Génisse vendue en reproduction	€/Al	1 050.00	1 050.00
		2-Aides	Viande	Coefficient stabilisateur PSBM - et Compléments extensifs	%	94.30
Prime bovins mâles - TAURILLONS				€/Al	210.00	210.00
Prime bovins mâles - BOEUFS X 2	€/Al		150.00	150.00		
Complément extensif - / prime (mâle ou VA) chargement < 1,4	€/Al		80.00	80.00		
Complément extensif - / prime (mâle ou VA) chargement entre 1,4 et 1,8	€/Al		40.00	40.00		
Prime à l'abattage de Gros Bovin + 8 mois - génisse, vache, taurillon, boeuf	€/Al		80.00	80.00		
Prime à l'abattage complémentaire de subsidiarité - femelle laitière (génisse, vache de réf	€/Al		15.00	15.00		
3-Charges	Aliments		Lait en poudre	€/kg	1.51	1.55
	Elevage	Contrôle laitier	€/Al	48.00	52.00	
		Insémination artificielle - ramenée à la vache (IA génisses incluses)	€/Al	52.00	53.00	
		Frais vétérinaires par VL (+ renouvellement) - Système herbe	€/Al	72.00	73.00	
		Frais vétérinaires par VL (+ renouvellement) - Système Maïs 6000 à 6500 l/VL	€/Al	84.00	86.00	
		Frais vétérinaires par VL (+ renouvellement) - Système Maïs >= à 7000 l/VL	€/Al	96.00	98.00	
		Frais vétérinaires par JB Lait	€/Al	32.00	33.00	
		Frais vétérinaires par Boeuf laitier	€/Al	40.00	41.00	
		Divers (GDS, Identif, bâches, ficelle, conservateur - poudre, adjuvants	€/UGB	56.00	57.00	

Références pour la filière Bovins Viande

Type	secteur	Libellé - Observations	Unité	Prix	
				2004	2005
1-Produits	Viande	Broutard Charolais - 300 kg vifs	€/kg V	2.60	2.78
		Broutard Charolais - 310 kg vifs	€/kg V	2.57	2.76
		Broutard Charolais - 330 kg vifs	€/kg V	2.51	2.73
		Broutard Charolais - 350kg vifs primé	€/kg V	2.10	2.40
		Broutard Charolais - 380 kg vifs primé	€/kg V	2.04	2.34
		Broutarde Charolaise - 300 kg vifs	€/kg V	1.90	2.00
		Broutarde Charolaise - 320 kg vifs	€/kg V	1.84	2.00
		Broutarde Charolaise - 330 kg vifs	€/kg V	1.81	1.95
		Broutard Limousin - 300 kg vifs	€/kg V	2.70	2.92
		Broutard Limousin - 340 kg vifs	€/kg V	2.58	2.80
		Broutard Limousin - 330 kg vifs primé	€/kg V	2.24	2.58
		Broutard Limousin - 350 kg vifs primé	€/kg V	2.20	2.53
		Broutarde Limousine - 300 kg vifs	€/kg V	2.10	2.20
		Broutarde Limousine - 320 kg vifs	€/kg V	2.10	2.20
		Broutarde Limousine - 330 kg vifs	€/kg V	2.10	2.20
		Vache de réforme charolaise - 360 kg de carcasse	€/kg C	2.66	2.88
		Vache de réforme Charolaise - 370 Kg de carcasse	€/kg C	2.67	2.90
		Vache de réforme Charolaise - 380 Kg de carcasse	€/kg C	2.69	2.93
		Vache de réforme charolaise - 400 kg de carcasse	€/kg C	2.73	2.97
		Vache de réforme Limousine - 350 kg de carcasse (2/3 hors label et 1/3 labell)	€/kg C	2.91	3.16
		Vache de réforme Limousine - 370 kg de carcasse (2/3 hors label et 1/3 labell)	€/kg C	2.95	3.23
		Génisse d'Italie Charolaise - 470 kg vifs	€/kg V	1.55	1.70
		Génisse de viande Charolaise - 350 kg de carcasse	€/kg C	2.95	3.11
		Génisse de viande Charolaise - 370 kg de carcasse	€/kg C	3.02	3.18
		Génisse de viande Charolaise - 390 kg de carcasse	€/kg C	3.08	3.25
		Génisse de viande Limousine - moins de 370 kg de carcasse	€/kg C	3.45	3.70
		Génisse de viande Limousine - (2/3 hors Label et 1/3 Label)	€/kg C	3.45	3.70
		Taurillon Charolais - Vendu en vif 570 à 620 kg	€/kg V	1.70	1.85
		Taurillon Charolais - 380 à 400 kg de carcasse	€/kg C	2.75	3.10
		Taurillon Charolais - 430kg de carcasse	€/kg C	2.75	3.10
		Taurillon Charolais - (Engraisseur spécialisé)	€/kg C	2.85	3.00
		Taurillon Limousin - Vendu en vif 570 à 620 kg	€/kg V	1.88	2.00
		Taurillon Limousin - 380 à 400 kg de carcasse	€/kg C	2.85	3.15
Boeuf Charolais - 400 à 430 kg carcasse	€/kg C	2.89	3.25		
Boeuf Limousin - 380 kg à 430 kg	€/kg C	3.20	3.35		
2-Aides	-	Prime Vache allaitante - 1er niveau jusque 40	€/Al	250.00	250.00
		Prime Vache allaitante - 2ème niveau (>40)	€/Al	225.85	225.85
		Prime bovins mâles TAURILLONS	€/Al	210.00	210.00
		Prime bovins mâles B0EUFS x 2	€/Al	150.00	150.00
		Coefficient stabilisateur PSBM - et compléments extensifs	%	94.30	
		Complément extensif - / prime (mâle ou VA) chargement < 1,4	€/ha	80.00	80.00
		Complément extensif - / prime (mâle ou VA) chargement entre 1,4 et 1,8	€/ha	40.00	40.00
		Prime à l'abattage mâle de Gros Bovin + 8 mois - (génisse, vache, taurillon, boeuf + 8 m	€/Al	80.00	80.00
		Prime à l'abattage complémentaire - subsidiarité - Vache de réforme viande - de 12 ans	€/Al	28.00	28.00
		Prime à l'abattage complémentaire - subsidiarité - Génisse de viande	€/Al	60.00	60.00
		Prime à l'abattage complémentaire - subsidiarité - femelle laitière (génisse et vache de ré	€/Al	15.00	15.00

Références pour la filière Bovins Viande

Type	secteur	Libellé - Observations	Unité	Prix	
				2004	2005
3-Charges	Elevage	Frais de mise en place des broutards - (entrée en atelier d'engraissement)	€/kg V	0.15	0.15
		Insémination artificielle - par vache allaitante	€/AI	37.00	37.00
		Vétérinaire (honoraires + produits) - Système naisseur	€/UGB	40.00	40.00
		Vétérinaire (honoraires + produits) - Système naisseur - engraisseur	€/UGB	40.00	40.00
		Frais d'élevage - Identification, prophylaxie, GDS	€/UGB	10.75	11.00
		Frais divers d'élevage - parage petit outillage (licols, fourches)	€/UGB	10.25	10.50

Références pour la filière Ovins Viande

Type	secteur	Libellé - Observations	Unité	Prix	
				2004	2005
1-Produits	Viande	Agneaux de bergerie - Tous sauf prolifiques	€/kg C	4.85	4.70
		Agneaux de bergerie - Prolifiques	€/kg C	4.50	4.40
		Agneaux d'herbe - Texel	€/kg C	4.70	4.70
		Agneaux d'herbe - autres que Texel	€/kg C	4.60	4.60
		Agneaux vente directe ou au détail - 2.8 € au kg vif (2004)	€/Al	120.00	120.00
		Agneaux type "tondeuse"	€/Al	57.00	55.00
		Agneaux type "biberons"	€/Al	20.00	15.00
		Brebis de réforme - F1 de gros gabarit, Br de DETAIL à partir 2004	€/Al	45.00	60.00
		Brebis de réforme - ÎOIF : Carc vente précoce à partir de 2004	€/Al	50.00	50.00
		Brebis de réforme - F1 Carc vente tardive à partir de 2004	€/Al	30.00	30.00
		Brebis de réforme - Texel (Herbe)	€/Al	55.00	45.00
		Béliers de réforme	€/Al	90.00	90.00
		Elevage	Achat d'agnelles de renouvellement	€/Al	125.00
Achat de béliers ou antenais	€/Al		460.00	460.00	
2-Aides	Production	Laine de femelle de plus de 6 mois - 3.5 kg / femelle	€/kg	0.80	0.70
	Elevage	Prime à la Brebis et à la Chèvre (PBC) - Ancienne PCO	€/Al	21.00	20.37
		Prime Spéciale (PS) - Ancienne Prime monde Rural (PMR)	€/Al	7.00	6.79
		Aide conjoncturelle - complément à la PBC en zone de plaine	€/Al	5.00	4.85
	Aide qualité - complément à la PBC (à partir de 2005)	€/Br		1.07	
3-Charges	Aliments	Concentré "Agneaux" - type bergerie	€/t	215.00	190.00
		Concentré "Agneaux" 'PULPE - Type herbe sous forme de pulpe	€/t	120.00	110.00
		Concenré "Brebis" - Bergerie ou herbe	€/t	190.00	170.00
	Elevage	Vétérinaire / brebis - type bergerie	€/Al	6.00	7.00
		Vétérinaire / brebis - type herbe	€/Al	7.00	7.50
		Divers / brebis - tonte, cotisations CPOV, stages, chien...	€/Al	5.50	3.70
		Contrôle de performances - CPOV - (Séparation des frais d'élevage en 2005)	€/Br		2.00
		Installation clôture grillagée (type ursus)	€/m lin	2.50	2.50